

RUPTURE CONVENTIONNELLE : LA NÉGOCIER, L'OBTENIR, LA METTRE EN ŒUVRE, SÉCURISER LES RISQUES

PUBLIC CONCERNE

GRH/RRH/DRH – Chef d'entreprise/Dirigeant – Responsable d'équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les différentes obligations liées à la rupture conventionnelle
- Connaître et anticiper la gestion des licenciements
- Maîtriser les avantages et les inconvénients de la rupture conventionnelle
- Sécuriser tout risque de contentieux prud'homal
- Optimiser la rentabilité de l'entreprise grâce à nos préconisations

FORMATION ET TARIF

Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.

Durée : 1 jour (7heures)

Tarif : 690 € H.T.

CONTENU PEDAGOGIQUE

I- La spécificité de la rupture conventionnelle par rapport au licenciement

- Les dernières nouveautés liées à la mise en place d'une rupture conventionnelle
- Maîtriser les avantages et les travers de la rupture conventionnelle
- Rupture conventionnelle et risque prud'homal : vigilance !

II- Gérer la procédure de rupture conventionnelle

- Anticiper et préparer le dossier de rupture conventionnelle
- Mettre en place la procédure
- Calculer les indemnités

III- La rédaction de la convention de rupture conventionnelle

- Maîtriser les supports et les outils de rédaction
- Sécuriser la procédure grâce à la rédaction de la convention de rupture
- Savoir verrouiller tout risque prud'homal post-rupture conventionnelle
- Mise en situation